

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 36/1945 (1945)

Artikel: Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande
Autor: Jaccard, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-113236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TROISIÈME PARTIE

Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande

C'est à Berne, dans les locaux du Glossaire des Patois romands installés dans un bâtiment acheté récemment par l'Etat de Berne, que, le 20 juin 1945, la Conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons romands a tenu ses assises annuelles.

Présidée par M. le conseiller d'Etat *Paul Perret*, chef du Département de l'instruction publique du Canton de Vaud, elle prit acte, avec remerciements à son auteur, du rapport de M. *Louis Jaccard* sur l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse* et adopta les comptes de 1944 et le budget de 1945 relatifs à cette intéressante et utile publication.

Après avoir entendu l'avis de MM. *Brandt*, *Lachenal*, *Pitteloud* et *Rudolf*, sur une demande du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds tendant à constituer une Commission de travail sur l'enseignement élémentaire de la musique dans laquelle les cantons romands seraient représentés, la Conférence a décidé de ne pas se prononcer pour le moment et d'attendre un complément d'informations, cette question paraissant loin d'être au point.

Il en est de même de l'équivalence des titres des universités romandes pour examiner les postes vacants dans les enseignements secondaires des cantons romands. Tandis que d'aucuns affirment qu'il serait heureux d'admettre l'équivalence des titres universitaires romands et de faire preuve de libéralisme en renonçant

à un protectionnisme excessif, la Conférence estimant qu'il est difficile, dans les conditions actuelles, de trancher la question, a décidé de la reprendre quand les circonstances le permettront.

Le 2 juin 1945, la Société suisse des Maîtres de gymnastique annonçait l'édition d'un *nouveau manuel de gymnastique pour jeunes filles*. A la suite d'un bref échange de vues, la Conférence soucieuse de savoir ce que vaudra la traduction de cet ouvrage recommandé et subventionné par la Confédération, a laissé à son secrétariat le soin de se renseigner à cet effet.

En ce qui concerne l'édition de *nouveaux manuels pour des écoles romandes*, M. Perrin, chef du Service vaudois de l'enseignement secondaire, a fait savoir que les tomes II et III de la collection « Textes français » ont paru et que le tome IV paraîtra en septembre. Cette collection, que la Confédération a honorée d'une subvention de Fr. 20 000, a obtenu l'assentiment général et doit être considérée comme une très heureuse réussite.

M. Jaccard, chef du Service de l'enseignement primaire, annonça la sortie de presse du *manuel de lecture* pour le degré moyen des écoles primaires et la parution prochaine de deux *volumes de grammaire* pour les degrés supérieur et intermédiaire dont les manuscrits ont été examinés par une commission intercantonale.

Après une courte discussion sur la suite à donner à la proposition d'achat pour les écoles d'un volume sur « *la Forêt* », publié en 1944 par la Semaine suisse, la Conférence a estimé que ce livre dépasse le cadre de l'enseignement.

Elle a pris acte, d'autre part, d'un avis relatif à la réunion prochaine à Zurich de personnalités s'intéressant à la célébration, en 1946, du *deuxième centenaire de la naissance de Pestalozzi*.

La prochaine réunion de la Conférence, sur proposition de M. le Conseiller d'Etat Brandt, aura lieu à *Neuchâtel* en juin 1946.

La Commission administrative du *Glossaire des patois romands*, présidée par M. le Conseiller d'Etat Brandt, tint sa séance habituelle dont l'ordre du jour figurait dans celui de la Conférence romande.

Elle a adopté les comptes de l'exercice de 1944 et pris acte avec remerciements du rapport de M. Jaberg, directeur du Glossaire, lequel signale tout d'abord l'installation du Glossaire dans ses nouveaux locaux, et insiste sur la nécessité qu'il y a d'adjoindre au directeur un rédacteur romand, travaillant sur place en permanence.

Le projet de budget pour 1946 se présente comme suit :

Dépenses	Fr. 28 420.—
Recettes	» 17 945.—
Déficit	Fr. 10 475.—

Pour couvrir un tel déficit, la proposition a été faite d'en demander la moitié aux cantons et l'autre moitié à la Confédération. MM. les Conseillers d'Etat, membres de la Commission administrative, se sont déclarés disposés à recommander cette requête au gouvernement de leurs cantons respectifs, mais cela sans prendre d'autre engagement. Une démarche sera faite aussi auprès du Département fédéral de l'intérieur.

En fin de séance, M. le président de la Commission présenta *M. Numa Evard*, premier secrétaire au Département de l'instruction publique de Neuchâtel, comme successeur de *M. W. Bolle* en qualité de secrétaire-caissier du Glossaire. M. Bolle se retire après avoir rempli fidèlement cette fonction depuis l'année 1927, ce qui lui vaut la reconnaissance unanime de la Commission.

Les membres de la Conférence romande ont visité ensuite les beaux locaux dans lesquels le Glossaire a pu s'installer. L'ameublement en est parfait, la place dont ils disposent permet de classer aisément bibliothèque, fichiers, et documents divers. M. Brandt exprima à M. le Conseiller d'Etat Rudolf et par lui au gouvernement bernois la vive reconnaissance de la Conférence pour le gros sacrifice fait ainsi en faveur du Glossaire des patois romands.

Jd.
